

La route des Zones Humides en Sologne

Ce livret vous présente cinq balades autour des zones humides de Sologne : étangs, mares, rivières, prairies humides, tourbières... qui sont autant de milieux riches et diversifiés à découvrir près de chez vous ! Munissez-vous d'une paire de bottes, de jumelles et partez à la découverte de la faune et de la flore exceptionnelles de Sologne.

Sologne Nature Environnement

Sologne Nature Environnement est une association de protection de la nature et de l'environnement basée à Romorantin (41). Nos missions ont pour but d'approfondir la connaissance de la faune, de la flore et des écosystèmes solognots, et de préserver et valoriser le territoire de la Sologne.

Tout au long de l'année, nous proposons des balades et animations nature pour des groupes constitués. N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir toutes les facettes de la Sologne !



Sologne Nature Environnement

BP 136 - Parc de Beauvais
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 76 27 18

info@sologne-nature.org

<http://www.sologne-nature.org>



Découvrons ensemble
les milieux aquatiques et leurs enjeux

La diversité et l'interconnexion des milieux humides (mares, tourbières, milieux tourbeux, prairies humides, rivières et plans d'eau) sont telles en Sologne que cette région bénéficie d'une reconnaissance en tant que zone humide d'importance européenne (Zone Natura 2000 « Sologne » de 300 000 ha). Le rôle majeur de ces écosystèmes menacés n'est plus à démontrer : faune et flore exceptionnelles, rétention d'eau, amélioration de la qualité des eaux...

Ces milieux solognots sont néanmoins méconnus et très peu d'accès autorisés permettent leur découverte. Sologne Nature Environnement vous propose ce livret pédagogique et éco-touristique qui présente de manière concrète les enjeux de l'eau sur ce territoire à travers l'exemple de sites publics représentatifs de chacun des grands types de zones humides : rivière, étang, mares, tourbière et prairies humides.

Sommaire

Suivez le guide !	p3
La rivière à Villeherviers	p4
L'étang à Nouan-le-Fuzelier	p6
La tourbière à Neuvy-sur-Barangeon	p8
Les mares à Pruniers-en-Sologne	p10
Les prairies humides à Pierrefitte-sur-Sauldre	p12
Les enjeux de préservation de l'eau en Sologne	p14

Glossaire :

- **ENS : Espaces Naturels Sensibles**
Les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces écologiquement remarquables qui doivent être pérennisés par une gestion appropriée ou restaurés et aménagés en vue d'accueillir du public. Chaque département peut ainsi décider de se doter d'un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) afin de faire connaître et préserver ces milieux remarquables. C'est le cas dans le Loir-et-Cher et le Cher.
- **ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique**
Les ZNIEFF sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire.

Documents téléchargeables sur le site www.sologne-nature.org :

- Livret « Zones humides » et livret « Etangs » édités par SNE en 2009
- Dossier « La préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques en Sologne », rédigé par SNE en 2008

Sites internet :

- <http://www.villeherviers.com/>
- <http://www.nouan-le-fuzelier.fr/>
- <http://neuvy-barangeon.chez-alice.fr/>
- <http://www.lamaisondeleau.fr/>
- <http://pruniersensologne.chez.com/>
- <http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/>
- <http://www.eau-loire-bretagne.fr/>
- <http://www.sologne-nature.org/>

Après avoir contribué à informer et sensibiliser le public, Sologne Nature Environnement souhaite continuer à s'engager pleinement aux côtés de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de favoriser la mise en œuvre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et des mesures qui y sont associées pour tendre vers l'objectif européen de bon état écologique des eaux dès 2015.

Institué par la loi sur l'eau de 1992, le SDAGE est un document qui décrit les priorités de la politique de l'eau pour chaque bassin hydrographique ainsi que les objectifs de qualité et de quantité à atteindre. La Sologne est concernée par le SDAGE du Bassin Loire-Bretagne, adopté le 15 octobre 2009 par le comité de bassin.

Le SDAGE met en évidence deux grandes priorités pour améliorer l'état des eaux : la restauration du caractère naturel des rivières et la lutte contre les pollutions diffuses. D'autres points forts sont mis en avant : le partage de la ressource en eau, la protection et la restauration des zones humides, ou encore le développement d'outils de gestion locale de l'eau, les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) comme celui du bassin de la Sauldre ou les contrats de bassin comme celui du Beuvron.

Les sites présentés sont tous communaux et adaptés pour une ouverture au public, afin de vous faire découvrir un échantillon des plus belles zones humides sans risque de compromettre la sauvegarde du patrimoine naturel présent.



La rivière Sauldre à Villeherviers Terrain Baltan



Comment s'y rendre ?

Situé au sud de la commune de Villeherviers (41). De Romorantin, prendre la D724 direction Salbris. Dans Villeherviers, prendre la première à droite. Le terrain se trouve juste après le pont sur la droite.

Descriptif du site

Classé en ENS*, le terrain Baltan est une ZNIEFF* de 15ha présentant une mosaïque de milieux naturels bordés par la rivière. Le site est géré par Sologne Nature Environnement au travers d'une convention de gestion.

Ses richesses :

- **Les papillons** : Les espaces ouverts se raréfient en Sologne, ils sont pourtant des habitats indispensables à de nombreuses espèces de papillons de jour. Des espèces rares peuvent être rencontrées sur les prairies, comme le Gazé, beau papillon blanc veiné de noir présent sur le site.
- **Les orchidées** : Ces espèces délicates et particulières, protégées pour un grand nombre, sont le témoin de conditions écologiques particulières. Elles affectionnent notamment les milieux humides, inondés une partie de l'année. En baissant les yeux, vous aurez peut-être la chance d'observer l'Orchis brûlé (*Neotina ustulata*) ou encore l'Orchis bouffon (*Orchis morio*).



Les prairies humides de Pierrefitte-sur-Sauldre



Les prairies humides à Pierrefitte-sur-Sauldre



Comment s'y rendre ?

Le site se trouve au nord-est de la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre (41), sur la route de Chaon.

Descriptif du site

Cet ENS de 8 ha bénéficie d'une Charte Natura 2000 qui a été signée en octobre 2010 par le Maire de la commune, afin de favoriser la bonne gestion du site. Un parcours de découverte pédagogique vous en indiquera les éléments naturels les plus remarquables.

Ses richesses :

La rivière Sauldre est un habitat important pour de nombreuses espèces patrimoniales :

- **La Loutre d'Europe** : Animal nocturne, des traces et indices de présence de la Loutre ont été observés à cet endroit, alors...ouvrez l'œil !
- **Les Odonates** : une trentaine d'espèces de Demoiselles (Agrions, Caloptéryx...) et de Libellules (Sympétrums, Aeschnes...) est présente sur le site. En effet, ce groupe est inféodé aux milieux humides, les larves ayant un développement aquatique.
- **Les plantes des zones humides** : la Populage des marais (*Caltha palustris*), belle fleur jaune - à ne pas confondre avec la Jussie ! - est visible sur le site au printemps.

Caloptéryx éclatant



Loutre d'Europe



L'étang des Levrys à Nouan-le-Fuzelier



Comment s'y rendre ?

L'étang est situé au sud-est de la commune de Nouan-le-Fuzelier (41). Dans le bourg, prendre la rue du Bourg-Neuf puis la route des Levrys.

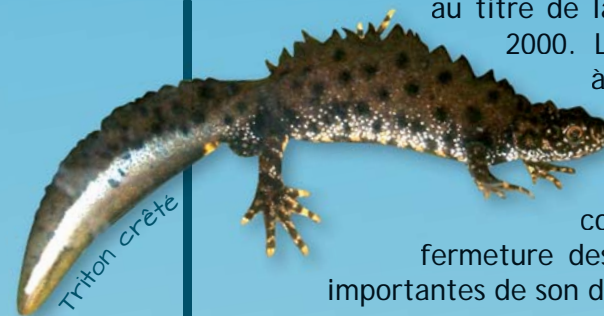
Descriptif du site

L'étang des Levrys est communal, c'est une ZNIEFF de 26 ha classée en ENS. Des sentiers balisés de promenade et un observatoire entourent l'étang, vous les retrouverez dans le topoguide réalisé par SNE à la demande de la commune et disponible à la Mairie de Nouan-le-Fuzelier, propriétaire du site.

Ses richesses :

Les Amphibiens :

- Les grenouilles, crapauds et tritons, mènent une double vie : jeunes, ils vivent dans l'eau. Adultes, la terre ferme est leur habitat principal.
- Le Triton crêté est une espèce d'intérêt européen au titre de la Directive Habitats Natura 2000. Le mâle est reconnaissable à sa crête sur le dos en période nuptiale. C'est une espèce qui apprécie les milieux ouverts ; le comblement des mares et la fermeture des paysages sont des causes importantes de son déclin.
- Les anoues (amphibiens sans queue) sont représentés par les grenouilles et crapauds, bien présents sur le site. N'hésitez pas à vous poster près des mares en soirée, d'avril à juin, afin de profiter des chants nuptiaux de ces espèces particulièrement démonstratives !



Les mares à Pruniers-en-Sologne



Comment s'y rendre ?

Les mares sont situées au sud-ouest de la commune de Pruniers-en-Sologne (41), sur la route de Saugirard, au lieu-dit du « Chêne ». Dans la commune, prendre la direction de l'étang communal.

Descriptif du site

Ce site, classé en ENS et ZNIEFF, regroupe cinq mares forestières sur une superficie de 20 ha. Des chantiers de restauration de ces zones humides y sont organisés régulièrement par SNE.

Ses richesses :

Les étangs, pour la plupart artificiels en Sologne, se révèlent être des milieux d'une grande richesse écologique.

- **Les oiseaux :**
De nombreuses espèces d'oiseaux d'eau nicheurs sont visibles depuis l'observatoire et la berge de l'étang : canards, fuligules, grèbes, foulques, hérons, aigrettes... En hiver, quelques oiseaux migrateurs peuvent également faire une halte sur l'étang pour se nourrir et se reposer.
- **La végétation de ceinture d'étang :**
Les roseaux, carex et joncs qui poussent au bord de l'étang forment des abris favorables à la nidification des oiseaux d'eau. Les Guifettes moustac apprécient également les nénuphars qui peuplent la surface de l'étang pour établir leurs colonies !



La tourbière de la Guette à Neuvy-sur-Barangeon



Comment s'y rendre ?

Située au nord-est de la commune de Neuvy-sur-Barangeon (18), sur la D926 direction Auxerre. A 2 km après le Bourg, à gauche de la route.

Descriptif du site

La Tourbière est une ZNIEFF de 63 ha. Un aménagement pédagogique a été mis en place : vous y trouverez un parcours de découverte sur caillebotis et des panneaux explicatifs sur ce milieu particulier conçus par SNE. Des visites sont organisées par la Maison de l'Eau.

Ses richesses :

La tourbière est un milieu humide colonisé par la végétation qui se développe sur un sol peu perméable formé de tourbe. La tourbe est un sol constitué d'une importante quantité de matière organique pas ou peu dégradée. Cette matière provient de l'accumulation, sur de longues périodes (de l'ordre du siècle ou du millénaire), de résidus végétaux dans un environnement humide.

- **Les plantes carnivores :** Les Droséras sont des plantes insectivores. La pauvreté du milieu en azote a conduit ces végétaux à prélever directement l'azote organique animal, tout en continuant de réaliser la photosynthèse pour le carbone.

Le piège des Droséras est semi-actif : les feuilles sont recouvertes de poils sécrétant un liquide collant qui engluie les insectes qui s'y posent. La feuille se met ensuite très lentement en mouvement et se replie sur l'insecte afin de l'amener jusqu'au centre de la feuille où se situent les glandes digestives. En une à deux semaines, la feuille reprend sa forme initiale.

Sphaigne



Drosera à feuilles rondes

